

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

Objet

Rétrocession à la Ville par
la SEMDAS des terrains
d'assiette des ouvrages de
la METAIRIE, voirie, espaces
verts et Lac.

84.150

DATE DE CONVOCATION

6 Décembre 1984

DATE D'AFFICHAGE

6 Décembre 1984

Nombre de conseillers
en exercice 33
Nombre de présents 29
Nombre de votants 33

POUR :
CONTRE :
ABSTENTIONS :

UNANIMITE

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN



L'An mil neuf cent QUATRE VINGT QUATRE
le QUATORZE DECEMBRE

à 18 heures 00

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M. Monsieur Jean de LIPKOWSKI, Député-Maire

Etaient présents : MM. de LIPKOWSKI, FABER, TAP, BOUTET, LE GUEUT,
BENOIT, MOST, Mme LAFAYE, MM. DAUZIDOU, BISSEREAU, Adjointe.
Melle DEVIGNE, M. MARCONI, Mme GAUDIN, MM. BIROLLEAU, PAPEAU,
BERNARD, Mme JEAN, M. ROUDOT, Mme CENAC, MM. LACOTTE, POTENNEC,
LAPERCHE, GEOFFROY, THOMAS - Mmes DE GAYE, BUCHET, FONTAN,
MM. BARBAT, MONNARD.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. REVOLAT par M. MARCONI
Melle BARRAUD-DUCHERON par M. ROUDOT
M. CANDAU par Mme BUCHET
M. COUNIL par M. LE GUEUT

Absents : MM.

Melle DEVIGNE

a été élu Secrétaire.

M. le rapporteur expose :

La Ville de ROYAN a concédé à la SEMARR.ROY.S., devenue
SEMDAS, l'opération "ZAC DE LA METAIRIE" par convention en date
du 28 Juin 1974, approuvée par M. le Préfet de la Charente-Maritime
le 25 Avril 1975.